

Date de convocation : 19/01/2023	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt-quatre janvier deux mille vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (20).

Excusés : Cédric BROUSSARD (pouvoir à Hélène DREVET), Fabienne MANOHA (pouvoir à Pierre DURIEUX), Fanny MOURIER (pouvoir à Thierry SABOT) (3).

Absent : (0)

Madame Pascale MERLE a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Lotissement L'Orée de Ville - prix du terrain du lot 5.

DCM 20230124-4

Monsieur Le Maire rappelle la délibération du 7 avril 2017 fixant les tarifs des terrains communaux de l'Orée de Ville.

Il indique que Monsieur YILDIZ Murtherem souhaitait acquérir le lot 5 affiché à 40 000 € TTC. Ce dernier s'est rendu compte, à posteriori, que des canalisations traversent son terrain et demande donc un geste financier à la Collectivité pour le dédommager de ce désagrément et de ses conséquences : modification de ses plans, assurance-crédit ...

Afin d'éviter une procédure judiciaire et dans l'idée de vendre un lot supplémentaire, les élus proposent de lui faire une offre ferme et définitive à 34 000 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Fixe le prix de vente du lot 5 de l'Orée de Ville à 34 000 € TTC ;

- Autorise Monsieur Le Maire à prendre toutes décisions nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

AR Prefecture

043-214300873-20230124-DCM20230124_4-DE
Reçu le 31/01/2023

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains text, including the name 'Maire' and the name of the commune 'L'Isle-Laine'.

AR Prefecture

043-214300873-20230124-DCM20230124_4-DE
Reçu le 31/01/2023